



**MAIRIE
DE COMPEYRE**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
séance du 18 janvier 2021 à 20h30

13 présents

Le Conseil Municipal approuve la proposition du Parc Naturel des Grands Causses et de l'association Lo Bartas de changer légèrement le tracé du PR Puech de Luzergues afin d'éviter de passer par la route jusqu'à Soulacroup. Il propose d'emprunter un chemin communal sur la gauche qui est toujours entretenu. Lorsque la portion en question sera inscrite au PDIPR, les services du PNGC changeront le balisage actuel.

Le conseil municipal vote la régularisation du forfait communal de l'école privée d'Aguessac 2019-2020 et le forfait communal 2020-2021, en adéquation avec le forfait communal de fonctionnement de l'école publique d'Aguessac.

Le Conseil Municipal approuve la participation de la Commune pour les élèves domiciliés à Compeyre et fréquentant l'école publique Jacques Prévert. Il autorise Mme Le Maire à signer les trois conventions qui définissent les conditions du financement:

- 1- Participation financière aux dépenses de fonctionnement des classes maternelles et primaires de l'école publique Jacques Prévert.
- 2- Contribution financière au service de restauration scolaire municipale.
- 3- Contribution financière au service de garderie scolaire municipale.

Demande DETR 2021 : voirie locale et aménagement d'espaces publics

Le conseil municipal, suite aux études réalisées par Aveyron Ingénierie, autorise la réfection des portions de voiries affaissées Route de la Garde et Route de Soulacroup et sollicite l'aide de l'état par le biais de la DETR.

RD 547 : demande DETR 2021 PHASE 1 aménagement d'espaces publics

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à solliciter l'aide de l'état par le biais de la DETR dans le cadre de l'aménagement des espaces publics pour la partie des travaux concernant les abords de la RD et cœur de village.

RD 547 : convention financière avec la communauté de communes Millau Grands Causses Phase 1

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer la convention financière avec la communauté de communes Millau Grands Causses, dans le cadre du partenariat convenu entre le Département de l'Aveyron et la Communauté de communes pour la modernisation du réseau routier départemental interne à la communauté.

Le conseil municipal approuve le projet de création d'une carte d'orientation sur la partie bourg de Compeyre.

Questions diverses

Mme Le Maire présente le projet de la structure coopérative citoyenne Sud Energia.

Mme Le Maire informe qu'une réunion d'information à destination des riverains de la RD 547 aura lieu le lundi 25 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.